

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 71 (1935)

Heft: 39

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Liste des maisons de commerce.* — Nécrologie. — *Association vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille.* — Société vaudoise de travail manuel. — GENÈVE : U. I. P. G. MESSIEURS : Nécrologie. — U. I. P. G. DAMES : Séance du 9 septembre. — NEUCHATEL : *Revue des sections.* — JURA : *Impressions de stagiaires.* — INFORMATIONS : *Cours de sports d'hiver.* — DIVERS : *Une opinion... après tant d'autres.* — BIBLIOGRAPHIE.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : MARGUERITE EVARD : *L'œuvre pédagogique de Marie-Anne Calame.* — INFORMATIONS : JAN SCHWAR : *Auberges de jeunesse.* — R. D. : *Travaux de fin d'études.* — Société évangélique d'éducation du canton de Vaud. — Fondation Berset-Mueller. — PRATIQUE : JUSTE PITHON : *L'orthographe pour les petits* (suite). — H. JACCARD-DE KÆNEL : *Géographie en sonnets.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

LISTE DES MAISONS DE COMMERCE

Modification et adjonction : **Moudon**, Ch. Chapuis, maroquinerie, papeterie, librairie (sauf journaux), 5 %.

Oron-la-Ville, succursale Ch. Chapuis, maroquinerie, papeterie, librairie (sauf journaux), 5 %.

NÉCROLOGIE

Pays-d'Enhaut. — † H. Fillettaz. — Jeudi 8 octobre, est décédé à Rougemont, à l'âge de 87 ans, M. H. Fillettaz, retraité depuis 1908. Fillettaz obtint son brevet en 1869, débuta à Montricher où il enseigna pendant 24 ans. Il fut nommé à Flendruz en 1894 et y termina sa carrière. Il laisse le souvenir d'un excellent pédagogue. E. W.

Un ami du corps enseignant : **Jules Mayor.** — Le canton de Vaud a fait, le 13 octobre 1935, à Villarzel, d'imposantes obsèques au conseiller national et député Jules Mayor. Nous tenons à relever ici très brièvement ce que fut Jules Mayor pour l'école primaire. Président de la Commission scolaire primaire supérieure, il vouait, malgré ses multiples occupations, un intérêt particulier aux classes de son village.

Nous nous souvenons encore de son intervention au Grand Conseil où, il y a quelques années, il réussit, avec toute l'ardeur qu'il mettait à défendre les bonnes causes, à faire rétablir en une seule fois nos traitements normaux. L'école vaudoise perd en lui un appui précieux et le corps enseignant un défenseur fidèle.

De nombreux collègues ont tenu à venir entourer la famille durement éprouvée par deux deuils cruels, et à apporter au cher ami défunt un hommage ému et reconnaissant. A. L.

**ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE
DES MAITRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE**

L'assemblée générale de cette association aura lieu le *samedi 9 novembre*, à 9 heures, à l'*Ecole Normale*.

Ordre du jour :

- 9 h. : Partie administrative.
- 10 h. : Exposé de Mlle Desponds : Enseignement de la couture en première année du degré inférieur.
- 11 h. 15 : Démonstration de pièces et reprises à la machine.
- 12 h. 30 : Dîner en commun.
- 14 h. 15 : Exposé de Mlle Mégroz : Enseignement du tricot.

Le Comité.

Les participantes qui désirent prendre le repas en commun sont priées de s'inscrire *jusqu'au 6 novembre* auprès de *Mlle Chappuis, Ste-Luce 12, Lausanne*.

Prix du repas : 2 fr. 50.

Un congé officiel est accordé aux participantes membres de l'Association, ainsi qu'à toute maîtresse d'ouvrage ou institutrice primaire désireuse d'en faire partie. Il suffit de s'entendre au préalable avec les commissions scolaires.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL

Cours d'automne. — La Société vaudoise de travail manuel et de réformes scolaires organise deux cours pour lesquels il faut s'inscrire avant le 30 octobre auprès de M. J. Chappuis, les Giroflées, Chailly sur Lausanne. Tous les membres du corps enseignant qui désirent se perfectionner sont les bienvenus.

Travail à la table à sable (pour les degrés inférieur et moyen). Ce cours aura lieu à l'*Ecole normale*, le mercredi 30 octobre, à 14 h. 15 et, comme aux précédents, tous les participants auront l'occasion de s'exercer sous la direction compétente de M. G. Payer.

Finance du cours, 2 fr. Une brochure, écrite par MM. Chessex et Jeanrenaud, est remise à tous les participants.

Dessin rapide au tableau noir (pour tous les degrés), donné par Mlle J. Guignard, qui développera le même programme que celui des derniers cours.

Ce cours de 10 heures, réparti sur trois séances, aura lieu à l'*Ecole normale*, le samedi à 14 h. 15, les 2, 9 et 16 novembre.

Finance du cours, 5 fr., fournitures comprises.

Ce même cours sera redonné à Aigle en février prochain.

GENÈVE

**U. I. P. G. — MESSIEURS
NÉCROLOGIE**

† **Auguste-William Laneoud.** — Mardi 8 octobre, une foule nombreuse accompagnait à sa dernière demeure, notre ami A.-W. Lancoud, instituteur retraité. A la population de Confignon et de Bernex s'étaient joints une forte représentation d'instituteurs ainsi que des amis venus de la ville et d'autres parties du canton.

Le défunt, originaire de Confignon, naquit en 1867. Il fut pendant 35 ans l'instituteur dévoué de sa commune natale, où il se donna sans compter. Il prit sa retraite en 1925 et vint habiter la maison accueillante qu'il avait fait construire au pied du coteau.

Lancoud appartenait à cette pléiade d'instituteurs ruraux qui ne croient pas

leur tâche terminée quand ils ferment la porte de leur classe. Il participait activement à la vie publique, s'intéressant aux sociétés locales où ses avis judicieux prévalaient le plus souvent, tant on avait de confiance en cet homme intègre et dévoué. Il fut aussi un tireur émérite et représenta maintes fois notre canton dans les joutes intercantonales. M. Berthet, maire, en un discours émouvant, rappela les titres du défunt à la reconnaissance publique, et la foule s'écoula en un silence impressionnant, car cette mort brusque et imprévue avait jeté la consternation parmi tous les amis du cher disparu. L. S.

U. I. P. G. — DAMES

COMPTE RENDU

de la séance du mercredi 9 septembre 1935.

Une trentaine de collègues ont répondu à l'appel du comité. Mme Miffon, présidente, excuse la secrétaire et la séance commence sans la lecture du procès-verbal.

Mme Miffon expose le travail de l'été.

La présidente et la vice-présidente ont dû prendre seules quelques décisions :

Signer une affiche pour la paix ;

Soutenir la candidature de Mlle Blanche Richard au poste de juge à la Chambre pénale de l'enfance.

Mme Miffon donne lecture à l'assemblée d'une lettre du président. M. Lachenal constate le peu d'empressement qu'ont les jeunes à s'inscrire aux postes de campagne.

Une discussion s'engage ; plusieurs collègues prennent la parole. Que toutes celles qui ont des observations à présenter veuillent bien les adresser au comité.

Mlle Baechler a bien voulu accepter de représenter l'U. I. P. G. à l'assemblée de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, à Wädenswil ; Mme Miffon l'en remercie.

Puis Mlle Valencien expose le but et les désirs d'une nouvelle société : l'association des maîtres d'éducation physique. Cette association groupe les professeurs de gymnastique de l'enseignement officiel, de l'enseignement libre et toutes les personnes qui s'intéressent à l'éducation physique.

Sous l'active présidence de M. Bouffard, cette association se propose de soutenir l'éducation physique et de ranimer l'enthousiasme des maîtres pour cette importante discipline. Mlle Valencien invite les membres de l'U. I. P. G. à entrer dans cette société. L'association organisera, le 7 novembre, une grande journée de gymnastique. Le matin, présentation de classes ; à midi, repas en commun et l'après-midi, activité physique et jeux pour adultes. Toutes les collègues réservent leur jeudi pour cette journée qui promet d'être très intéressante.

Mlle Valencien annonce encore que M. Bouffard a obtenu, pour Genève, un cours fédéral subventionné (institutrices du 1^{er} degré). Enfin les cours de gymnastique d'hiver sont donnés, cette année, sous les auspices de l'association.

Ils auront lieu pour les dames : le lundi à 16 h. 45, à l'Ecole secondaire de la rue Voltaire.

La direction du cours est confiée à Mlle Valencien ; un jeune professeur démontrera les exercices et dirigera les activités.

Toutes les collègues auront ainsi l'occasion de pratiquer la nouvelle gym-

nastique, de voir les exercices démontrés sur un corps bien entraîné et de demander des explications pour les leçons aux enfants.

Une liste passera prochainement dans les bâtiments pour les inscriptions et le *Bulletin* annoncera la première leçon. Ce cours est gratuit pour les membres de l'association (5 fr. de cotisation) et coûtera 10 fr. pour les non-membres.

Mme Miffon remercie Mlle Valencien de son intéressant exposé et la séance est levée à 18 h. 45. L. F.

NEUCHÂTEL REVUE DE NOS SECTION

Section de Neuchâtel¹. — Le rapport de la section de Neuchâtel présenté par M. Joseph Bricola, président, relève l'excellent esprit qui règne au sein du comité, lequel a eu huit séances. « Grâce à une entente parfaite et à l'esprit de dévouement tout particulièrement marqué chez certains de nos membres, notre travail, déclare M. Bricola, s'est trouvé grandement facilité. »

Par contre, il s'étonne de voir trop peu de monde aux manifestations de la section. « Nous reconnaissions, dit-il, les excuses valables, mais nous déplorons l'attitude de tous ceux qui, en obéissant au facile égoïsme que chacun porte en soi, poussent l'ingratitude jusqu'à la désertion absolue. Ceux qui ont assisté aux diverses manifestations organisées au cours de l'exercice doivent reconnaître qu'un effort a été fait par le comité pour trouver des sujets intéressants et variés... Or, ce que nous désirons, c'est que les membres ne se reposent pas uniquement sur le comité en lui laissant toutes les charges et toutes les responsabilités. Il importe, en effet, que chacun ait sa part du fardeau commun en apportant les éléments de vie qui émanent de toute bonne volonté. »

En publant les doléances du président de la section de Neuchâtel, nous avons l'espoir qu'elles tomberont sous les yeux de la confrérie des invisibles et qu'ils en tiendront compte.

Outre l'assemblée administrative annuelle, la section a eu six séances dont deux en dehors du chef-lieu. Elle s'est prononcée contre la *revision de l'art. 45 du Règlement général* pour les Ecoles primaires.

Au cours d'une causerie tout empreinte d'un grand idéalisme, le capitaine Bach a exposé ses vues sur ce sujet : *Est-ce le moment de parler d'une éducation de la jeunesse en vue de la paix ?*

L'article 21 du règlement de la section a été modifié pour donner au comité la possibilité d'être moins rigoureux dans l'application des amendes aux membres qui n'assistent pas à l'assemblée générale annuelle. La Société des Nations n'est donc pas seule à être préoccupée par le problème des sanctions. Nous avons aussi nos réfractaires, ce dont nous ne sommes point glorieux.

A l'issue d'une séance tenue au Landeron, notre aimable collègue M. Robert Cavadini a promené la section à travers les curiosités qui abondent dans ce vieux bourg.

M. Robert, professeur à l'Ecole normale de Neuchâtel, a donné une causerie sur ce sujet : *Les lettres de la Montagne de J.-J. Rousseau et les discussions qu'elles soulevèrent au Pays de Neuchâtel.*

La Société des maîtres abstiens a invité la section à assister à une conférence du Dr Chapuis sur : *Les préjugés à l'égard de l'alcool vus par un non-abstinent*. Cette conférence « a eu pour effet, lisons-nous, de redresser certains

¹ Voir *Bulletin*, N^os 37 et 38.

jugements erronés et de nous éclairer sur la valeur que l'on peut donner à des sentences attribuées soi-disant à des grands hommes. »

Séance à *Saint-Blaise* où un jeune journaliste, M. Alfred Rosset, alias Blaise Allan, a vivement intéressé son auditoire en parlant plus d'une heure d'un sujet nouveau et particulier : *Le Mont Athos*.

Course à Berne, en autocar, le 5 juillet. *Visite de la Bibliothèque nationale* ; descente à la Grande Cave et petits coqs à Gempenach.

Le 13 septembre, nouvelle course en autocar, au Lac des Taillères ; causerie en plein air sur *la vallée de la Brévine*, par M. Henri Spinner, professeur à l'Université de Neuchâtel.

Le rapport évoque enfin l'excellent souvenir laissé par la soirée récréative du 10 février 1934. Je m'en voudrais, à ce propos, de ne pas citer textuellement ce témoignage flatteur à l'adresse de la phalange des Parcs. « Le collège des Parcs est occupé par un groupe de collègues qualifiés et dévoués ; quand on a le bonheur de posséder un pareil groupe, conduit par un chef tel que Bertrand Grandjean, un président peut sans crainte aller de l'avant et renouveler l'expérience. » Cueillons les bonnes paroles au passage ; elles sont si rares en ces temps lugubres !

L'effectif de la section, à la fin de 1934, comprenait 98 membres actifs, 22 auxiliaires et 1 membre d'honneur, M. Ulysse Matthey.

Il y a eu quatre admissions : Mlles *Marie-Louise Roulet*, remplaçante à Neuchâtel, *Elisabeth Béguin*, institutrice à Noirague, *Suzanne Ribaux*, à Marin, et M. *Jean Guye*, à La Coudre. J.-Ed. M.

JURA

IMPRESSIONS DE STAGIAIRES

Les élèves de l'école normale de Delémont font, au cours de leur dernière année d'étude, des stages de trois à quatre semaines dans des écoles de la campagne. Celles de la série de 1935 ont consigné leurs impressions dans un journal de classe, dont nous reproduisons ici quelques extraits.

« J'ai un kilomètre à parcourir pour aller à l'école. Ce matin, au seuil de chaque maison, on guette la nouvelle maîtresse. Et je me rends en classe avec un essaim de gamins. Deux portent mon parapluie, deux portent ma serviette et l'autre ne porte rien (comme dans la chanson de Marlborough !)... (Quelle joie pour cette débutante !)

» Me voilà « institutrice » ! Je dis bien : institutrice ; je me vieillis de trois mois seulement. Mais mes petits élèves me vieillissent de... oh ! de combien d'années ?... Figurez-vous que c'est « Madame » par-ci, « Madame » par-là, « Madame, permettez !... » etc. Pour eux, je suis « Madame la régente ». Je ne les reprends pas toujours ; au contraire, je souris à ces gentils minois qui me disent « Madame » en tremblant. (Tremblaient-ils réellement ?)

» Leçon de chant. — Je dois donner une leçon à 41 élèves. Et je commence non sans éprouver un horrible trac. Je bats la mesure d'une manière si gracieuse et si exacte (!)... que Monsieur D. me jalouserait sûrement. J'apprends à mes enfants à mimer le chant. Quelle joie de faire semblant de tenir l'aiguille et de saluer comme un soldat ! Après une demi-heure d'exercice, le premier couplet est su. J'y ai mis tout mon entrain, ce qui me vaut cette appréciation d'une de mes petites élèves : « Elle chante bien, notre maîtresse.... avec les bras et les jambes ».

Quelques réponses d'élèves :

« L'autre jour, nous parlions du rossignol. Chaque élève m'assure qu'il sait ce que c'est. Par précaution, je questionne le petit André. Après force questions : « Un rossignol, me dit-il, c'est un animal. — Grand ? petit ? — Assez grand. — Comme quoi ? — Comme notre cheval... »

« Pourquoi doit-on ouvrir son parapluie quand il est mouillé ? — A cause qu'i pourrirait. »

« Cet après-midi, à la gymnastique, nous aurons un jeu d'imitation : le coq, les poules et les poussins picorant les grains jetés par la fermière. « Vous êtes les poules et les poussins, dis-je à mes élèves. Et moi, que suis-je ? — Vous êtes la poule », me dit un petit. »

« Ce matin, un entretien. Sujet : le coq. « Que mange le coq ? demandai-je. — I mange des pierres, à cause qu'i fait des œufs », m'a répondu Ephrem. — Ce qu'ils sont amusants ! »

« J'ai beaucoup de plaisir aux leçons de religion. Je fais mimer les récits bibliques. Les enfants aiment bien cela aussi. L'autre jour, à propos de Job et de son troupeau, un bambin, avec un sourire élargi jusqu'aux oreilles, me dit : « Moi, je suis le chameau ! »

« Dans une lecture, il était question d'un homme déguisé en femme. Je demande : « Qui se déguise encore ? » J'attendais comme réponse : les carnavals. Un petit garçon, la figure tout épanouie, lève brusquement la main. « Eh bien, Charlot ? — Monsieur le Curé, Mademoiselle. »

Pour copie conforme.

H. S.

INFORMATIONS

COURS DE SPORTS D'HIVER 1935

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise à l'intention du corps enseignant romand et sous les auspices du Département militaire fédéral, du 27 au 31 décembre 1935, les cours suivants :

A. Cours de ski.

1. A Bretaye sur Bex.
2. Au lac Noir.

Indemnités : les participants recevront 5 indemnités de 5 fr. et le remboursement des frais de voyage IIIe cl. (trajet le plus direct). La Commission technique se réserve le droit de répartition.

B. Cours de patinage.

1. A Berne.
2. A Bâle.

Indemnités : les mêmes que pour les cours de ski.

Pour les cours de ski et de patinage, on ne prendra en considération que les inscriptions des institutrices et instituteurs en fonction. Seules seront admises les personnes possédant une attestation munie de la signature des autorités scolaires, déclarant que l'enseignement du ski ou du patinage peut se donner dans leur localité.

Les membres du corps enseignant qui s'annoncent doivent déjà posséder les éléments du ski ou du patinage.

Les inscriptions doivent être adressées jusqu'au 30 novembre au plus tard à M. P. Jeker, professeur de gymnastique à Soleure.

COURS DE SPORTS D'HIVER, NON-SUBVENTIONNÉS

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise également du 27 au 31 décembre à l'intention des membres du corps enseignant qui ne peuvent participer à un cours subventionné, soit parce qu'ils ne peuvent enseigner le ski ou le patin à leurs classes soit parce qu'ils n'ont pas une préparation suffisante, les cours suivants :

A. Cours de ski.

A Morgins sur Monthey.

B. Cours de patinage.

A Davos.

Les participants à ces cours devront payer une finance de cours qui s'élèvera pour les membres de la S. S. M. G. à 12 fr. pour le cours de ski et 16 fr. pour le cours de patinage. Les personnes ne faisant pas partie de la S. S. M. G. devront payer 16 fr. pour le cours de ski et 20 fr. pour le cours de patinage.

La direction s'occupera du logement et de la pension aux frais des participants.

Les inscriptions doivent être adressées jusqu'au 30 novembre au plus tard à M. P. Jeker, professeur de gymnastique à Soleure.

Des formulaires officiels d'inscription peuvent être demandés auprès des collaborateurs dont les noms suivent :

Pour les cantons de Berne (Jura) : W. Montandon, prof., St-Imier.

Neuchâtel : B. Grandjean, prof., Neuchâtel.

Vaud : C. Bucher, prof., Lausanne, av. Montagibert 16.

Genève : L. Bouffard, inspecteur, Genève.

DIVERS**UNE OPINION... PARMI TANT D'AUTRES**

« ... En prenant conscience du rôle national et social de tout premier plan que peuvent avoir les maîtres d'école, il faut saluer en eux les hommes chargés d'une mission. Pour nous, la fonction d'éducation nationale est d'un rang aussi éminent, aussi élevé que la fonction de justice, que la fonction d'instruction militaire.

» Or, on trouve tout naturel que le magistrat mène un certain train de vie, de même que l'officier : on marchande tenacement à l'instituteur les conditions d'une vie, non pas opulente, mais assez large qui lui permettrait de voir un peu le monde dans le sens vertical, celui des classes, ce dont il a bien besoin, et d'acquérir cette allure générale, distinguée, sérieuse, bourgeoise, particulière, bon ton qui caractérise le corps enseignant dans certains pays et n'en fait pas comme chez nous quelque chose d'inégal, demi-sordide, demi-brillant, quelque chose d'inclassable. Dans l'Etat corporatif de demain, les instituteurs représenteront un ordre, les conditions d'une vie honorable leur seront assurées ; sans leur donner un uniforme, on développera en eux la fierté du métier, l'esprit de corps, on les accueillera selon les principes mais sans condescendance, et l'on sera surpris d'entendre parler en eux le Travail et devenir muets les instincts de classe. »

* * *

« ... Il est bien vrai que des ménages d'instituteurs gagnent 40 000 fr. par an. Prétend-on les réduire ? Ce serait aller contre la justice la plus élémentaire. En effet : admettons-nous qu'il existe des institutrices et qu'elles reçoi-

vent un traitement X ? Oui. C'est une loi de liberté individuelle que n'importe quel dictateur laisserait subsister. Admettons-nous le cumul de deux traitements ?... Oui, ou sinon on peut répliquer : « Comment se fait-il que ce gros fonctionnaire qui gagne 60 000 fr. épouse la fille d'un marchand de poivre ou de colles imputrescibles qui peut lui apporter 300 000 fr. de dot ? » Il y a une différence, dit-on : cet argent représente un capital « privé »... Il est très facile de riposter : le capital, c'est du travail ancien, du travail accumulé ; l'institutrice, n'ayant pas le fruit d'un travail accumulé, apporte celui de son travail actuel. Si au lieu de se marier jeune et d'avoir des enfants, elle attendait cinquante ans, on admettrait qu'elle apporte à quelque antique pédagogue célibataire ou à quelque vieil adjudant en retraite, 100 000 fr., par exemple, fruit de son épargne ; mais on prétendrait, sous prétexte de ne pas admettre le cumul, entamer, grignoter ces 100 000 fr. qu'elle aurait mis en commun au cours d'une existence matrimoniale, en réduisant, en amenuisant une solde qu'elle aurait touchée intégrale en restant vieille fille ? Il n'existe qu'une solution, à la fois élégante et cocasse : taxer également toutes les institutrices, les unes parce qu'elles sont mariées, les autres au contraire parce qu'elles ne le sont pas. » (Tiré du *Je suis partout* du 31 août.)

Réd. — Il s'agit, dans les lignes ci-dessus, des instituteurs de France : c'est leur situation qui est en cause ; point trop exclusivement, cependant, pour que, en terre romande, nous ne puissions faire, à cette lecture, quelques réflexions et comparaisons... Nous faisons toutefois toutes nos réserves quant à « l'Etat corporatif de demain ».

BIBLIOGRAPHIE

Noël. — Cahier de chants, poésies et saynètes. Texte de R. Ecoffey, musique de L. Gesseney.

Au moment où nous sommes en quête de chants et poésies pour Noël, nous sommes heureux de signaler le cahier paru dernièrement, dû au talent de nos jeunes collègues, MM. Gesseney et Ecoffey.

Nous saissons l'occasion de féliciter ici les auteurs d'avoir su présenter une œuvre si fraîche et remplie d'une si jolie fantaisie. — Nos deux collègues se sont donné la main pour composer musique et texte, dans une concordance intime et chanter Noël sous une forme neuve avec un réel bonheur.

Nous avons eu un très grand plaisir à feuilleter ce recueil, originalement et artistiquement présenté, où chaque page, enjolivée de gravures sur linoléum, est un plaisir pour les yeux.

Cet ouvrage, en vente dans quelques librairies et chez les auteurs au prix de 4 fr., sera certainement très apprécié par chacun.

Voici, par ailleurs, le texte de *La ronde*, chœur à trois voix :

Autour de l'humble maison
les bergers en un grand rond
ont dansé sur les chemins
aux doux sons des tambourins.
Puis sont venus les rois mages
du fond des déserts lointains ;
des bergers ont pris la main
pour danser dans le village.

Puis de pieux voyageurs ;
châtelains et serviteurs,
des amis, des ennemis
ont tourné dans le pays.
Dansons dans l'immense ronde
qui part de l'humble maison,
entrions dans le joyeux rond
qui réunira le monde.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ŒUVRE PÉDAGOGIQUE DE MARIE-ANNE CALAME (1775-1834) fin¹

M.-A. Calame n'a pas fait parler les muets, ni découvert des procédés pour rééduquer les anormaux intellectuels ; mais tous les déficients et arriérés trouvaient un emploi approprié à leurs possibilités : une idiote triait des chiffons, une aveugle faisait chanter les petits ou répéter de petites leçons. Pour les bien douées, c'était un honneur d'être monitrice d'une des classes ou d'un groupe, aux Billodes ou chez les dames Lorimier. Un naturaliste qui visita l'asile peu après la mort de la fondatrice, s'exprime ainsi : « Dans une des salles de l'établissement, nous assistâmes à une leçon donnée aux plus jeunes filles, des enfants de 5 à 6 ans. Elles étaient toutes placées en rond autour de la sous-maîtresse. Celle-ci se tenait au milieu et leur enseignait les premiers éléments de la connaissance de Dieu et de la nature, de l'étude de l'homme et du calcul, etc. Cette leçon était donnée avec beaucoup de vie. Les petites se reprenaient l'une l'autre et changeaient de place suivant la bonté ou la défectuosité de leurs réponses. C'était quelque chose de semblable aux « cercles » de notre école élémentaire de lecture au collège de Neuchâtel. Tous les étrangers qui assistaient à cette visite paraissaient émus. Dans le lointain se faisaient toujours entendre les voix harmonieuses du chœur de la grande salle qui vibraient à nos oreilles d'une manière toute particulière et qui remplissaient l'asyle d'une odeur suave et délicieuse. »²

Les précautions d'hygiène semblent étonnantes pour l'époque : visites sanitaires en nu de tous les arrivants et examens physiques hebdomadaires de tous les enfants par M.-A. Calame, en personne, des bains, un lazaret pour les épidémies et une infirmerie pour les petits malades, la vaccination des enfants... des précautions prophylactiques de nature à enrayer la teigne, la gale, les éruptions cutanées... (dont le médecin se moquait même, mais qui maintinrent le niveau de la santé à un point remarquable, étant donné la mortalité générale de la population d'alors) ; il n'y eut que vingt décès en vingt ans, sur un effectif de plus de trois cents les dernières années... et de plus de deux mille protégés élevés

¹ Voir *Educateur* N°s 37 et 38.

² Réunion de la Société helvétique des sciences naturelles à Neuchâtel, en 1839, par F. E. Terrisse.

par M.-A. Calame. Le secret de la prospérité de toute cette cohorte d'enfants était la gaieté, la joie au travail, l'affection que leur portait la noble éducatrice, maternelle à tous, particulièrement tendre avec les tout petits et avec les petits ou grands malades, affectueuse dans ses lettres en parlant de la « grande famille que Dieu lui a confiée », dont le cœur débordant égala tout ce qu'on put écrire de Pestalozzi, d'Oberlin ou du Père Girard... Un visiteur des Instituts écrivait en 1822 : « C'est sur les enfants qu'il faut travailler en créant des habitudes d'ordre et d'économie pour former une génération active... » Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de sa génération d'élèves furent marqués par la grande âme de M. A. Calame et témoignent aujourd'hui encore de l'influence de cette femme de cœur : elle sut faire donner à chacun au delà de ses possibilités et faire jaillir les aptitudes de l'esprit, du caractère et de l'âme, tant il est vrai que, sous les mots et les actes, il y a interpénétration des âmes, ensemencement du subconscient et fécondation spirituelle, par certains éducateurs chercheurs de sources et entraîneurs d'idéal !

L'œuvre éducatrice de Marie-Anne Calame s'étendit au delà de ses instituts, sur son village, sur la Principauté elle-même, sans que les contemporains ou leurs descendants s'en fussent aperçus. Au bout de peu d'années, les pauvresses des Billodes furent plus instruites que les enfants de l'école publique, réduite à une classe rurale de filles et garçons. Des amis et parents de M^{lle} Calame fondèrent une deuxième classe en 1819 — par initiative privée, car notre petit pays étant dans l'état d'un bailliage, tout le produit des impôts allait à Berlin — et le programme en fut calqué sur celui des Billodes ! En 1822, deux classes de filles furent créées à part et confiées à M^{mes} Lorimier, mère et fille, soeur et nièce de M.-A. Calame.

L'essor des écoles et l'émulation des pouvoirs publics en tous pays faisaient surgir alors (vers 1830) des écoles normales ou des lois relatives à l'éducation, grâce à l'influence des grands éducateurs. Sous l'impulsion du pasteur Jean-François Andrié, de 1830-1842 (qui fut plus tard appelé comme pasteur à Berlin de l'Eglise du Refuge et publia de nombreux manuels scolaires, jusqu'en 1867) l'enseignement fut tellement développé au Locle, qu'il comporta bientôt 13 classes, primaires et secondaires. Le pasteur fit des conférences pédagogiques aux instituteurs et institutrices de la ville, puis de toute la Principauté, dès 1836, tandis

qu'il dirigeait la formation pédagogique des élèves des deux sexes aux Billodes, après la mort de la fondatrice; il publia de nombreux manuels en vogue dans les écoles neuchâteloises jusqu'en 1870-80, continuant l'œuvre initiale de M.-A. Calame...

Marie-Anne Calame fut donc une grande éducatrice, car elle se donna entièrement à son œuvre auprès de ceux qu'elle nommait « les enfants malheureux ». Elle fut une inimitable « chercheuse de sources », une incomparable éveilleuse d'âmes et sa flamme d'idéalisme a marqué plusieurs générations, puisqu'elle est encore reconnaissable chez les petits-enfants de ses enfants.

Marguerite EVARD.

INFORMATIONS

AUBERGES DE JEUNESSE

Nous avons pensé qu'il serait peut-être intéressant de faire connaître aux lecteurs de l'*Educateur* les différentes auberges qui sont actuellement à la disposition des jeunes gens et des écoliers. Toutes sont attrayantes et confortables.

Gryon. — Altitude 1200 m., à 40 minutes de la gare de Gryon, sur la ligne du Bex-Gryon-Villars, dans le « Chalet des Belges », sur le chemin qui mène à Anzeindaz, 30 places pour filles et garçons. S'adresser au bazar Verboren, près de la gare de Gryon.

NOMBREUSES EXCURSIONS. 1. Anzeindaz, Pas-de-Cheville, lac de Derborence, val Triquent, descente sur Ardon dans la vallée du Rhône (se fait en deux jours, avec coucher à Anzeindaz). 2. Gryon, Villars, Col de Soud, Bretaye, Chamossaire, lac des Chavonnes, la Forclaz, le Sépey, Aigle (deux jours, avec halte au Sépey). 3. Gryon, Anzeindaz, Col des Chamois, Pont-de-Nant, Bex, Gryon (1 jour). 4. Gryon, Chamossaire, Col de la Croix, Diablerets, Col du Pillon, Gsteig, Gstaad (2 jours, coucher à l'auberge des Diablerets).

Diablerets. — Le Crettez (ancien collège). — Vallée des Ormonts, altitude 1100 m., à 20 minutes en deçà de Vers-l'Eglise, route du Sépey aux Diablerets et au Col du Pillon. Place pour 20 personnes, ouvert toute l'année. S'adresser à Marcel Tavernier, Le Crettez. — Station de ski et excursions.

PRINCIPALES EXCURSIONS. — 1. Lac des Chavonnes. 2. Lac Lioson, Pic Chaussy. 3. Col du Pillon. 4. Col de la Croix, Chamossaire.

Montreux. — A l'Hôtel Helvétie et des Familles, avenue du Kursaal, 2, à 10 minutes de la gare, 4 dortoirs, eau courante, douches. Téléphone 62.462.

« **Le Manoir** », sur la route de Montreux, pour garçons seulement, 50 places, auberge pittoresque et rustique. Cuisine, douches. S'adresser à l'intendance du Manoir, Grand-Chêne, 3, Montreux.

PRINCIPALES EXCURSIONS. — Route du bord du lac, Château de Chillon, Rochers de Naye, Les Avants, Dent de Jaman, Château de Blonay.

Lausanne. — Collège de Bellevaux, sur la route du Mont, à Lausanne-Bellevaux, pour garçons ou filles, à 30 minutes de la gare. Lits de camps, cuisine. Ouvert toute l'année (s'annoncer pour groupes à partir de 8 personnes). S'adresser au concierge du collège.

Lonay-Prévérenges. — A 1 km. 500 de Morges, du côté de Lausanne (venant de Lausanne 9 km., à droite de la route). Ouvert toute l'année. Cuisine, grande galerie couverte. Place pour 20 garçons et 10 filles. S'adresser au gardien M. G. A. Bornand, « Les Peupliers », Lonay. Téléphone 72.782.

Grandson. — Auberge pour garçons, aménagée dans le bâtiment de l'Entr'aide aux jeunes par le travail. Le Repuis, à 5 minutes de Grandson, du côté de Neuchâtel. Ouvert tout l'année, cuisine, place pour 20 garçons. S'adresser au directeur de l'Entr'aide. Téléphone Grandson 42.06.

Centre d'excursions dans le Jura et au bord du lac de Neuchâtel, plage, bateau, bains.

Bru. — Près de Grandson, auberge pour jeunes filles seulement, « l'Ecluse », à 2 km. 500 sur la route cantonale de Grandson à Neuchâtel, à 1 km. de Champagne. Ouvert toute l'année, cuisine, place pour 20 jeunes filles. S'adresser à la famille Jacot. Téléphone 44.47. Hôtel Bru.

Excursions dans le Jura et au bord du lac de Neuchâtel ; plage sablée, en pente douce.

Pour tous les renseignements complémentaires, s'adresser au siège de l'Association vaudoise des auberges de la jeunesse, Lausanne, rue de Bourg, 8.

*Association vaudoise des Auberges de la Jeunesse,
Le président sortant de charge : Jan SCHWAR.*

TRAVAUX DE FIN D'ÉTUDES

Le nouveau règlement des études pédagogiques du canton de Genève prévoit que la formation professionnelle des candidats s'achève par un examen pratique (tenue d'une classe pendant une demi-journée) et par la remise d'un travail personnel dans le champ des études accomplies.

Les candidats ont le libre choix de leur sujet ; l'un de leurs professeurs est ensuite désigné pour les conseiller et les aider. Ces travaux sont présentés par leurs auteurs au cours d'une séance ouverte aux instituteurs. Ils sont critiqués par un des membres du jury chargé de les examiner.

Nous avons constaté chaque année l'intérêt que présentent la plupart de ces travaux et l'effort souvent remarquable fourni par les candidats. Si quelques-uns se satisfont de peu, d'autres, au contraire, en profitent pour approfondir une question qui leur est chère et faire la preuve qu'ils ont acquis une maturité d'esprit réjouissante.

Voici la liste des travaux qui ont été présentés cette année :

Le Salève — Description d'un milieu naturel en vue d'un enseignement vivant des sciences. — Le rôle du dessin dans les classes spéciales. — L'évolution de la notion de nombre chez l'enfant. — Tests d'orthographe de règles. — L'enseignement individuel du français. — Choix de poésies pour les écoles primaires. — La radio-diffusion scolaire. — L'enseignement de la décoration à l'école primaire. — L'influence de la T. S. F. sur les enfants qui ont un appareil à domicile. — L'enseignement individuel de l'arithmétique en 1^{re} année. — L'enseignement individuel des fractions décimales. — Monographies d'enfants de classes spéciales. — Les œuvres sociales des cités-jardins. — L'éducation morale des petits. — Les questions des enfants. — Exercices de vocabulaire. — Recherche de chants pour les degrés inférieurs. — La culture musicale à l'école enfantine. — Les conséquences de la surdité chez l'enfant et les

moyens d'y remédier. — Matériel pour l'enseignement de la géométrie. — La discipline à l'école. — Recherche de documents photographiques pour servir à l'histoire de Genève. — Parmi ceux-ci, les travaux sur l'enseignement individuel de l'arithmétique en I^e année, l'enseignement individuel du français, l'enseignement des fractions décimales, la monographie du Salève, recherche de documents photographiques pour servir à l'histoire de Genève ont été particulièrement remarqués.

Ces travaux sont déposés à la direction de l'Enseignement primaire, où ils peuvent être consultés.

R. D.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

Les « Clartés matinales ».

Les institutrices et instituteurs qui hésitent encore à employer dans leurs classes ce volume d'éducation morale, tous ceux également qui en ont reconnu la richesse et l'utilité, apprendront sans doute avec intérêt qu'un des auteurs, M. le pasteur J. Vincent, parlera dans la prochaine séance de la Société évangélique d'éducation, du parti que l'on peut tirer dans nos classes, de ces lectures. Cette séance aura lieu samedi prochain, 2 novembre, à 14 h. 30, au Palais de Rumine, salle Tissot. Elle débutera par une courte partie administrative.

Un second travail, non moins intéressant que le premier, sera présenté : M. L. Vuilleumier, directeur de l'Ecole nouvelle de Chailly, apportera des réflexions sur ce sujet : *L'enfant et le péché*.

Cette séance est publique. Tous les éducateurs, à quelque titre que ce soit, y seront les bienvenus.

Le Comité.

FONDATION BERSET-MUELLER

Une place est vacante à la maison de retraite de « Melchenbühl », près de Berne.

Cette œuvre est destinée à des maîtres et maîtresses, âgés de 55 ans au moins, ayant pratiqué l'enseignement en Suisse pendant vingt ans au moins, ainsi qu'à des veuves d'instituteurs ou professeurs.

Les demandes d'admission doivent être adressées *jusqu'au 15 novembre 1935*, au président du comité de la Fondation, M. Raaflaub, conseiller communal à Berne, accompagnées d'un acte d'origine, d'un acte de naissance, d'un certificat de médecin, d'un acte de bonnes mœurs, ainsi que d'attestations prouvant que le candidat a enseigné en Suisse pendant vingt ans.

Les candidats romands peuvent aussi s'adresser à M. Paul Martin, directeur du Collège scientifique cantonal, à Lausanne.

PRATIQUE

L'ORTHOGRAPHE POUR LES PETITS (*suite*) ¹

10 : é

1^o *La leçon.*

Choisissez dans vos lettres mobiles : é ; puis : n — t — m — r — p — l

A. *Composez* les syllabes : né — té — mé — ré — pé — lé

Composez les mots : rené — amédée — amélie — une école — une épine

¹ Voir *Educateur* N° 38.

— une étamine — une anémone — un pétales — une écurie — été — tué — né — lié — rué — tiré — mené — amené — limé

B. Ecrivez ces syllabes et ces mots.

2^e Apprendre ces mots. 3^e Dictée.

A. Dicter ces mots.

B. Dicter ces petites phrases : amélie a tiré une épine — le pilote a été tué — rené a été puni — le papa de luc a une épée — amédée a amené coco — coco a rué.

11 : d *1^e La leçon.*

Cherchez dans vos lettres mobiles : **d**

A. Composez les syllabes : du — de — da — di — do — dé

Composez les mots : de — du — le dodo — dodu — dora — ida — midi — demi — madame — la dame — la mode — malade — doré

B. Ecrivez ces syllabes et ces mots.

2^e Apprendre ces mots. 3^e Dictée.

A. Dicter ces mots isolés.

B. Dicter ces petites phrases : le dodo de mimi — la moto de numa — le canari dodu — madame dora a été malade — la dame rira de rené

12 : v *1^e La leçon.*

Cherchez dans vos lettres mobiles : **v**

A. Composez les syllabes : vo — vu — va — ve — vi — vé

Composez les mots : va — vu — la rive — la rave — le vélo — la cuve — la cave — olive — le navire — la locomotive — vide — lave — pave — vole — le ver — venu — avec

B. Ecrivez ces syllabes et ces mots.

2^e Apprendre ces mots. 3^e Dictée.

A. Dicter ces mots isolés.

B. Dicter les petites phrases : amélie a vu la mer — le lac a lavé le roc — madame olive vide la cuve — la moto va vite — le papa de nera a pavé la rue — luc va venir — riri tuera le ver

13 : b *1^e La leçon.*

Choisissez dans vos lettres mobiles : **b**

A. Composez les syllabes : ba — bi — be — bu — bo — bé

Composez les mots : bu — le bibi — le bobo — le bébé — la robe — une bobine — le lavabo — la cabine — la carabine — une cabane — le baobab

B. Ecrivez ces syllabes et ces mots.

2^e Apprendre ces mots. 3^e Dictée.

A. Dicter ces mots.

B. Dicter les phrases suivantes : mimi a du bobo — le canari de caroline a bu — le pilote a une cabine — la cabane de riri

(A suivre.)

Juste PITHON.

RÉCITATION : GÉOGRAPHIE EN SONNETS

La Suisse latine.

Un beau lac sinueux et fécond en surprises ;
Juchés sur des hauteurs, d'histoires châteaux ;
Des grappes de raisin, comme en terre promise,
Pendant des hauts sarments de la vigne en berceaux ;

Une terre dévote et d'images éprise ;
Du soleil se jouant dans d'éclatants vitraux ;
Partout un campanile annonçant une église ;
Une vierge en sa niche, et d'orgueilleux tombeaux ;
Un peuple constructeur qui fait vivre la pierre,
Aidé par son génie et la belle lumière,
Ou par l'ombre accueillante et grave des lieux saints ;
Peuple ardent et mobile, italien de race,
Suisse de tout son cœur, plein de force et d'audace :
Vous avez reconnu le canton du Tessin.

Un immense fossé, de nombreuses vallées ;
Des ponts audacieux franchissant les torrents ;
Des eaux grondant au fond de gouffres effarants ;
Sur le ciel, la blancheur des cimes profilées ;
Des sommets visités des nuages errants ;
Des villages très haut, près des pentes gelées ;
En bas, l'abricotier, les cultures sarclées,
La vigne, que le bisse arrose en murmurant ;
Race ici germanique, ailleurs race latine,
Opiniâtre et songeuse, à la fois simple et fine,
Nomade quelquefois de chalets en chalets ;
Race héroïque et calme, et rarement bruyante,
Dont la placidité peut devenir bouillante
Avec la passion : c'est ici le Valais.

Une cité qui garde un air de citadelle,
Où la Nature a mis un très profond fossé ;
Qui peut s'enorgueillir d'un très lointain passé,
Et dont la silhouette est plus forte que belle ;
Dans la campagne aussi, des souvenirs laissés
Par les temps révolus d'une histoire immortelle :
Des donjons, des remparts munis de leurs tourelles,
Des murs que les boulets jadis ont transpercés ;
Un peuple néanmoins avant tout pacifique ;
Des fermes, du bétail, de bonnes gens rustiques,
Trayant patiemment leurs vaches tous les jours ;
Pays des armaillis, des plantureux alpages,
Où l'on vit simplement dans les anciens usages
Et dans l'ancienne foi : ce canton, c'est Fribourg.

Tout en bas, un grand lac au visage mobile ;
Des villages charmants, des vignes sur ses bords,

(Vin couleur de rubis, ou tout rutilant d'or) ;
Et puis un capitole émergeant d'une ville ;

Plus haut, dans le Jura, rompant ses contreforts,
Deux agrestes vallons aux campagnes fertiles ;
Puis enfin des cités, non loin des joux tranquilles,
Sur des plateaux glacés à l'austère décor ;

Un peuple d'horlogers à la vue exercée,
Aux doigts fins et précis, tandis que la pensée
Peut s'enfuir quelquefois dans un rêve immortel ;

Peuple laborieux à l'humeur joviale,
Quand l'heure de la crise à ta collégiale
Ne sonne pas encor, canton de Neuchâtel.

Des villes sur les lacs, sur le bord des rivières ;
Des villages sertis de vergers généreux ;
Des prés, des champs, des bois : une fête des yeux,
Beauté toujours nouvelle, à la fois douce et fière :

C'est ici le canton le plus harmonieux :
Des hauteurs du Jura et de ses joux altières
Aux Alpes de gazon, ou de glace, ou de pierre,
Le plateau mollement descend au croissant bleu.

Son peuple est un peu lent, sa prudence excessive,
Mais il met tout son cœur, toutes ses forces vives
A cherir son pays, car il sait ce qu'il vaut.

Qui lui reprochera cet orgueil légitime ?
Ce modèle réduit de la Suisse sublime,
Car, vous le devinez, c'est le canton de Vaud !

Elle est au bout d'un lac qu'elle nomme le sien,
Au pied de monts d'emprunt, et dont elle dispose ;
Elle a naguère fait le rêve grandiose,
D'être une Rome aussi, sans s'effrayer de rien.

Aujourd'hui, c'est pareil, et sans trembler elle ose
Essayer d'établir sur la terre un lien
Entre les nations, pour la paix, pour le bien,
Et de changer le monde en un jardin de roses.

C'est vraiment le destin de l'antique cité
De sans cesse briguer l'universalité
D'un grand cœur généreux et toujours plein de sève.

Intrigante, elle l'est, mais c'est à son honneur :
Elle veut à tout prix rendre l'homme meilleur.
Puisses-tu réussir, magnanime Genève !

H. JACCARD-DE KAENEL.

MÉTHODE DE M^{ME} BAUDAT - PINGOUD

Jeu de syllabe

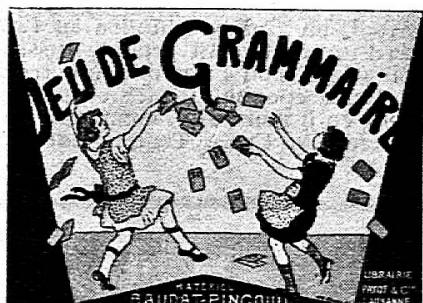
Le jeu comprend une boîte de 5×30 cm., renfermant 12 petites boîtes de 2×12 cm.; chaque petite boîte contient 30 petites cartes portant 30 mots différents en deux parties à compléter. Le début ou la fin des mots se trouve sur des cartes plus grandes dont chacune porte 6 de ces syllabes.

La grande boîte est complète pour 12 élèves Fr. 6.—

Jeu de lecture courante

Le jeu comprend : une boîte avec la table des matières des sons, renfermant :
 a) 12 cartons-pochettes illustrés, de 40×12 cm., présentant chacun 6 sons différents ;
 b) 12 casiers correspondant aux cartons-pochettes contenant 432 cartes. Chaque casier renferme 36 mots que les enfants doivent classer six par six sous les sons désignés à côté de chaque petite gravure.

La boîte est complète pour 12 élèves Fr. 6.—



Jeu de grammaire

La boîte renferme 50 cartes présentant chacune une historiette. Sur quelques cartes les mots « est » et « et » sont remplacés par des points. Sur d'autres, ce sont les mots « sont » et « son », « a » et « à », « ees » et « ses », « ou » et « où », « la » et « là », qui manquent. Les enfants choisissent une carte et copient le texte en le complétant. Fr. 3.—

Cartes de problèmes sur les 20 premiers nombres

La boîte renferme 50 cartes portant chacune 3 problèmes très simples, soit 150 problèmes et la table des réponses.

Le tout, dans une boîte. Fr. 3.—



Cartes de problèmes sur les 100 premiers nombres

La boîte renferme 50 cartes portant chacune 4 problèmes faciles sur les quatre opérations, soit 200 problèmes et la table des réponses.

Le tout dans une boîte Fr. 3.—

La notice sur la Méthode Baudat-Pingoud, qui renseigne sur les jeux désignés ci-dessus, est envoyée gratuitement sur demande par la

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

1-2 jeunes filles

qui voudraient apprendre l'allemand trouveraient pension et bons soins dans famille de professeur. Occasion de fréquenter des écoles.

Prix 110-120 par mois.
S'adresser à **F. JOSS, Vorsteher der Sekundarschule, Liebefeld bei Bern.**

Bon piano à vendre

faute d'emploi. Facilités de paiement.
Ecrire sous **P. 12913 L. à Publicitas, Lausanne.**

L'ALLEMAND

garanti en 2 mois. L'italien en 1. En cas d'insuccès restit. argent. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et toute époque. Diplôme enseignement en 3 mois, dipl. commerce en 6. Références. Ecole Tamé, Baden 57.



Exigez les

PIANOS A QUEUE

Burger & Jacobi

INSTRUMENTS SUISSES
DE HAUTE QUALITÉ.

Empaillage

de tous les
animaux
pour écoles



Chamoisage de peaux — Fabrication de **Fourrures**

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Biel 7, ch. d. Pins 15



Faites imprimer vos statuts, cartes de convocation, programmes, circulaires, cartes de soirées, enveloppes, en-têtes de lettres, affiches, aux

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A.,
Lausanne, Avenue de la Gare, 23.
TÉLÉPHONES : 33.633 à 33.636.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:

ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET
H. BAUMARD, GENTHOD
H.-L. GÉDET, NEUCHATEL
J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

AL. CHEVALLEY, LAUSANNE
AD. LAGIER, GENÈVE
M^{me} N. LOBSIGER, PETIT-LANCY
J.-E. MATTHEY, NEUCHATEL
H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A.
Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

- Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

MA VIE A COMMENCÉ HIER

PAR

STEPHEN FOOT

Un volume in-16, broché Fr. 3.75

Les hommes d'aujourd'hui sentent confusément l'échec, la faillite de leurs plans politiques, sociaux, économiques devant la persévérence de ce que l'on nomme *la crise*. De plus en plus, il ressort que le mal n'est ni dans les choses, ni dans les doctrines, ni dans les partis, mais dans les hommes.

Ces dernières années ont vu naître et se développer sur divers points du monde, en Chine et au Japon, au Canada, en Afrique du Sud, en Grande-Bretagne, en Norvège, au Danemark, en Suisse et dans certaines régions de la France, un mouvement qui, connu sous le nom de *Groupe d'Oxford*, semble en passe de devenir une des grandes actions spirituelles de ce siècle.

Il ne s'agit pas d'une association, bien moins encore d'une Eglise ou d'une secte, mais d'une manière de vivre qui libère l'homme, ses pensées et son action.

Un membre du « Groupe d'Oxford » vient de faire paraître un appel à l'action qui sera pour les lecteurs une réponse aux questions angoissantes qui se posent aujourd'hui.

L'auteur, qui fut au Mexique directeur d'une grande compagnie de pétrole, fit ensuite la guerre comme officier de tanks dans l'armée anglaise, puis à l'état-major général ; il renonça alors à un brillant avenir pour devenir maître d'école en Angleterre, spécialiste pour l'orientation professionnelle ; il trouva dans cette activité le courage et la foi et devint un homme nouveau. Son ouvrage est un témoignage de grande valeur qui aura une influence profonde sur le lecteur ; il raconte ses expériences personnelles, cite des faits captivants dans le domaine de la famille, de l'industrie, de la vie sociale et de la vie des peuples.

Des milliers d'êtres semblables à nous, à travers le monde, viennent de faire ou font pareille expérience. C'est, dit-on, un des rares ouvrages capables de transformer la vie de ceux qui le lisent. Traduit de l'anglais, il est une des lectures les plus attachantes et les plus bienfaisantes.